



RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Identification										
Nom de la municipalité OUTREMONT										
Nom du représentant et agent officiel JULIE REDON					Nom du candidat COMLAN AMOUZOU					
Période visée			Date d'autorisation			Veille de la transmission			Date de l'élection	
	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour	
DU	2013	09	25	AU	2013	01	31	2013	11	03

RAPPORT FINANCIER			
Fonds électoral			
Partie 1 - Rentrées de fonds			
1. Contributions de 100 \$ ou plus (section 1, total A)	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Nombre de donateurs</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">07</td> </tr> </table> 1 900,00 \$	Nombre de donateurs	07
Nombre de donateurs	07		
2. Contributions de moins de 100 \$	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Nombre de donateurs</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;">0</td> </tr> </table> /	Nombre de donateurs	0
Nombre de donateurs	0		
3. Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique (section 3, total D)	/		
4. Revenus accessoires (section 3, total E)	/		
5. Emprunts (section 2, total B)	/		
6. Autres rentrées (préciser) _____	/		
7. TOTAL DES RENTRÉES DE FONDS (lignes 1 à 6)	1 900,00 \$		
Partie 2 - Sorties de fonds			
8. Dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total F)	1 885,84 \$		
9. Montants non inclus dans les dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total G)	/		
10. Montant remboursé sur emprunts (section 2, total C)	/		
11. Autres sorties (préciser) _____	/		
12. TOTAL DES SORTIES DE FONDS (lignes 8 à 11)	1 885,84 \$		
Partie 3 - Surplus du fonds			
13. ENCAISSE À LA FIN DE LA PÉRIODE (ligne 7 moins ligne 12)	14,16 \$		

Établissement financier	
Nom de l'établissement où sont déposées les sommes recueillies CAISSE DES JARDINS DES VERSANTS DU MONT ROYAL	
Adresse de l'établissement 1145, AVENUE BERNARD OUTREMONT H2V 1V4	N° du compte 47011

RAPPORT FINANCIER (suite)

Section 1 - Liste des électeurs dont le total des contributions est de 100 \$ ou plus

Nom et prénom de l'électeur (par ordre alphabétique)	Adresse du domicile *	Reçu		
		Date	N°	Montant
BILODEAU GUY	661, AV. CHAMPAGNEUR, 117	30/03/13	604774	200,00
BLANDEAU PATRICK	6763, RUE CLARK MTL	28/09/13	604773	100,00
CORVALAN ANDREA	5775 Ch. Côte-des-Neiges #212	3/11/13	604772	300,00
KONE ABIBATA	795, RUE MUIR #604 S-Lauve	30/9/13	604771	100,00
RIMOK PATRICIA	885 RUE GRATTON S.L.	30/9/13	604776	100,00
SAMPARA MICHEL	795 MUIR #604 S. Laurent	15/9/13	604775	100,00
COMLAN AMOUZOU	2-1203 Van Horne MTL	12/10/13	604777	1000,00

* Si une contribution est versée par un électeur non domicilié, il faut inscrire l'adresse qui justifie la qualité d'électeur.

Total A **1900,00**
1900,00

Section 2 - Emprunts et cautionnements Emprunts

Nom et adresse du prêteur	Date	Taux	Emprunt	Montant remboursé	Solde de l'emprunt	Intérêts payés
Total B				Total C		

Cautionnements

Nom et prénom de l'électeur qui se porte caution d'un emprunt	Adresse de l'électeur	Montant

Section 3 - Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique*

Date et lieu	Nature de l'activité	Prix d'entrée	Sommes recueillies		Revenus accessoires
			avec reçu	sans reçu	
Total D					Total E

* Pour chaque activité remplir et joindre le formulaire DGE-1070 (voir D-M-26)

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES

Nom du fournisseur	N° pièce justificative	Montant payé	Distribution du montant payé				Montants non inclus dans les dépenses électorales
			Dépenses électorales				
			Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	
1 BONI ENSEIGNES 6298 BD ST LAURENT	3	1494 68 ^s	1494 68 ^s	/ ^s	/ ^s	/ ^s	
2 Bureau en Gros MTL.	1	31 02		31 02			
3 PUBLIC MOBILE - ST-HUBERT	2	14 40		14 40			
4 COPIE 2000 5041 AVE DU PARC	2	67 84		67 84			
5 CRC DE CÔTE-DES NEIGES	3	100 00			100 00		
6 COMITE DE JUMELAGE OUTREMONT	3	65 00				65 00	
7 PETITE CAISSE (Retrait de 100\$)	4	100 00		7 47		94 74	
8 CAISSE DESTARDINS (Frais bancaires)	6	10 69		10 69			
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21 Additionner (lignes 1 à 20)		1883 63 ^s	1494 68 ^s	131 42 ^s	100 00 ^s	159 74 ^s	
Dépenses faites, non réclamées	Date de la réclamation (si connue)	↓	↓	↓	↓	↓	↓
22							
23							
24 Additionner (lignes 22 et 23) * Joindre un chèque à l'ordre du trésorier pour le montant des dépenses faites, non réclamées							
25 Additionner (lignes 21 et 24)		1883 63 ^s	1494 68 ^s	131 42 ^s	100 00 ^s	159 74 ^s	

Dépenses électorales (totaliser le montant des quatre colonnes)

1885,84^s
Total F

Total G

Limite des dépenses électorales

8389,80^s

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES (suite)

Réclamations contestées

Nom et adresse du fournisseur	Raison de la contestation	Montant

Déclaration

Je, REDON Nom JULIE Prénom
1203 VAN-HOPPE #02 H2V1K4, Ahmouant, Canada, Qc Adresse
représentant officiel et agent officiel du candidat COMLAN AMOUZOU Nom du candidat
déclare ce qui suit.

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées ci-dessus.
2. Les renseignements contenus dans les présents rapports sont vrais, exacts et complets.


Signature du représentant officiel et agent officiel

le 25 janvier 2014
Date



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT

DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL	
Je, <u>REDON</u>	<u>JULIE</u>
Nom	Prénom
<u>1203 VAN-HORNE #02 QC, CANADA H2V 1K4</u>	
Adresse	
représentant et agent officiel du candidat déclare ce qui suit :	<u>COMLAN AMOUZOU</u>
	Nom du candidat indépendant
<ol style="list-style-type: none">1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées dans le présent rapport.2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section IV du Chapitre XIII de la <i>Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités</i>.3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier en conformité de l'article 458 et de la directive D-M-4, à l'exception des réclamations contestées mentionnées au présent rapport. Cette obligation d'ouvrir un compte à titre de fonds électoral ne s'applique pas pour un candidat indépendant dont le fonds électoral est constitué de sommes provenant exclusivement de contributions fournies par le candidat indépendant autorisé lui-même (maximum de 1 000 \$ par année) et qui sont gérées à même son compte personnel.4. Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du candidat.5. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.6. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 466, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.7. Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole.8. Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428, 1^o et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque.9. Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement fournis par le trésorier de la municipalité.	
<u></u>	le <u>25 Janvier 2014</u>
Signature du représentant et agent officiel	Date



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT

DÉCLARATION DU CANDIDAT INDÉPENDANT

Je,

AMOZOU

Nom

COMLAN

Prénom

candidat indépendant
déclare ce qui suit :

1. Je prends acte de la déclaration du représentant et agent officiel.
2. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ces rapports.
3. Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissance, le représentant et agent officiel a réalisé son mandat en conformité des éléments inscrits dans sa déclaration.

Signature du candidat indépendant

le

25 janvier 2014.

Date